



***LA DESIGNATION DE L'ENNEMI EST-ELLE
UN FACTEUR GEOPOLITIQUE?***

**Mémoire de géopolitique
du chef d'escadrons Olivier MAIGNE
dans le cadre du séminaire "Actualité des théories géopolitiques"**

Directeur : Philippe CONRAD

Mars 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1. La désignation de l'ennemi est-elle un facteur géopolitique?
2. 2006_memoire geop_designation de l'ennemi _MAIGNE CES
3. Chef d'escadrons, armée de terre, MAIGNE Olivier, France
4. 22 mars 2006
5. Division B – groupe B2
6. Mémoire de géopolitique
7. Les difficultés à s'entendre sur une définition rigoureuse de la géopolitique, incitent à considérer la géopolitique comme une approche plutôt que comme une discipline, donnant au terme de facteur un sens très léger n'incluant aucun déterminisme. Il ressort cependant de l'étude que la désignation de l'ennemi a une influence géopolitique importante. Si le schéma du controversé Carl Schmitt paraît dépassé en raison de l'effacement de l'ordre westphalien, les analyses de René Girard éclairent de façon incisive l'importance de la désignation de l'ennemi dans la recomposition du monde.
8. Géopolitique, ennemi, Carl Schmitt, René Girard, terrorisme.

La désignation de l'ennemi est-elle un facteur géopolitique?

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
<u>Première partie</u>	
Un ennemi pour quelle géopolitique?.....	5
A) Qu'est-ce que la géopolitique? La difficile définition	5
1) S'extraire du déterminisme :.....	5
2) Le timide retour du déterminisme :	7
B) Quel facteur pour quelle définition?.....	9
1) Quelle définition?.....	9
2) Qu'entend-on par facteur?	10
<u>Deuxième partie</u>	
Une vision politique : l'espace s'organise autour de la désignation de l'ennemi	12
A) Les géopoliticiens et le recours à l'ennemi.....	12
B) Carl Schmitt, la politique et l'ennemi	16
1) L'ennemi, critère du politique :	16
2) L'inscription de la politique dans le territoire	18
3) Quelle validité peut-on accorder à la thèse de Carl Schmitt?	21
<u>Troisième partie</u>	
La rivalité anthropologique : le retour de l'ennemi	25
A) Vérité anthropologique : la rivalité mimétique à l'origine de la civilisation.....	25
1) Du désir mimétique au bouc émissaire : le schéma girardien.....	25
2) Le terrorisme comme rivalité mimétique exacerbée :.....	29
B) Recomposition du monde autour de l'ennemi terroriste.....	30
1) Mimétisme et politique : la désignation de l'ennemi par la puissance dominante	31
2) Le monde vu par les alliés est transformé par l'ennemi des Etats-Unis.....	33
CONCLUSION	36

La Conscience

*Lorsque avec ses enfants vêtus de peaux de bêtes,
Échevelé, livide au milieu des tempêtes,
Caïn se fut enfui de devant Jéhovah,
Comme le soir tombait, l'homme sombre arriva
Au bas d'une montagne en une grande plaine ;
Sa femme fatiguée et ses fils hors d'haleine
Lui dirent : - Couchons-nous sur la terre, et dormons.
Caïn, ne dormant pas, songeait au pied des monts.
Ayant levé la tête, au fond des cieus funèbres
Il vit un œil tout grand ouvert dans les ténèbres,
Et qui le regardait dans l'ombre fixement.
- Je suis trop près, dit-il avec un tremblement.
Il réveilla ses fils dormant, sa femme lasse,
Et se remit à fuir sinistre dans l'espace.
Il marcha trente jours, il marcha trente nuits.
[...]
Hénoch dit : - Il faut faire une enceinte de tours
Si terrible, que rien ne puisse approcher d'elle.
Bâtissons une ville avec sa citadelle.
Bâtissons une ville, et nous la fermerons.
Alors Tubalcaïn, père des forgerons,
Construisit une ville énorme et surhumaine.
Pendant qu'il travaillait, ses frères, dans la plaine,
Chassaient les fils d'Enos et les enfants de Seth ;
Et l'on crevait les yeux à quiconque passait ;
Et, le soir, on lançait des flèches aux étoiles.
Le granit remplaça la tente aux murs de toiles,*

*On lia chaque bloc avec des nœuds de fer,
Et la ville semblait une ville d'enfer ;
L'ombre des tours faisait la nuit dans les campagnes ;
Ils donnèrent aux murs l'épaisseur des montagnes ;
Sur la porte on grava : « Défense à Dieu d'entrer. »
Quand ils eurent fini de clore et de murer,
On mit l'aïeul au centre en une tour de pierre.
Et lui restait lugubre et hagard. - O mon père !
L'œil a-t-il disparu ? dit en tremblant Tsilla.
Et Caïn répondit : -Non, il est toujours là.
Alors il dit : - Je veux habiter sous la terre
Comme dans son sépulcre un homme solitaire ;
Rien ne me verra plus, je ne verrai plus rien. -
On fit donc une fosse, et Caïn dit : C'est bien !
Puis il descendit seul sous cette voûte sombre.
Quand il se fut assis sur sa chaise dans l'ombre
Et qu'on eut sur son front fermé le souterrain,
L'œil était dans la tombe et regardait Caïn.*

Victor Hugo

INTRODUCTION

L'intuition du poète

Victor Hugo s'épancha dans la *Légende des siècles* sur l'expérience acquise par l'humanité. N'hésitant pas à revenir sur les temps qui virent les mythes se constituer, il tenta de saisir les réalités originelles de nos civilisations. Dans son esprit, à la vérité historique répond une réalité légendaire. La poésie est aussi une histoire. La *légende des siècles* complète donc l'Histoire pour lui donner sa pleine dimension.

Victor Hugo nous parle, avec *La conscience*, du rapport qui s'est historiquement instauré entre une communauté d'hommes et son implantation géographique. Il décrypte pour nous l'importance de la peur dans la naissance d'une civilisation géographiquement circonscrite.

L'écrivain en donne l'intuition dès le premier poème de la *Légende*. La géopolitique qu'il pressent est marquée par l'ombre de la crainte. Ne précise-t-il pas en effet dans *La vision d'où est sorti ce livre* que ce recueil ne traduit pas autre chose que :

"Ce qui demeure après que la terre a tremblé;
Décombe où l'avenir, vague aurore, est mêlé;
C'est la construction des hommes, la mesure
Des siècles, qu'emplit l'ombre et que l'idée azure,"?

Ce que nous montre plus précisément Hugo dans *La conscience*, c'est que la crainte incite Caïn et sa famille à quitter leur état de nomades pour bâtir des murailles, une ville, une civilisation. Certes, si l'on s'arrête sur le titre donné par Hugo, on pourrait croire, que l'inquiétude n'est motivée que par le remords et les scrupules. A y regarder de plus près, il faut reconnaître que ce qu'il sous-entend est bien plus vaste. La famille s'organise pour se défendre contre "*les fils d'Enos et les enfants de Seth; Et l'on crevait les yeux à quiconque passait*". Il ne s'agit donc pas seulement de contrition mais aussi de peur et de vengeance.

Apparaît alors l'idée suivante : la prise en compte d'un ennemi, la crainte qu'il inspire organise politiquement l'espace, ordonne les sociétés. La désignation de l'ennemi recèle donc une dimension géopolitique. Victor Hugo en a l'intuition.

Le mémoire qui suit explore cette idée. Il s'agit par-dessus tout de vérifier si l'intuition de Hugo a une réalité historique, palpable sur la carte, et si les théories géopolitiques reconnaissent le rôle de la désignation de l'ennemi dans la création des territoires. Or, de telles questions engagent immédiatement à s'interroger sur la discipline géopolitique, elle-même, tant elle est encore marquée par le discrédit qui la frappa à la sortie de la Seconde Guerre mondiale en raison de l'influence supposée des géopoliticiens allemands sur l'expansionnisme hitlérien. En quoi la géopolitique peut-elle répondre légitimement à la question? La question est-elle bien de nature géopolitique?

Ne dépasse-t-elle pas ce cadre pour s'inscrire dans une approche pluridisciplinaire où la philosophie politique et l'anthropologie auraient un mot à dire?

Ces questions incitent à se pencher sur Carl Schmitt et René Girard qui traitent tous deux de la violence, de l'adversaire ou du rival. Dans quel sens Carl Schmitt théorise-t-il la place de l'ennemi dans la recomposition du monde? Comment les analyses de René Girard s'inscrivent-elles dans le schéma schmittien? Toutes ces approches sont-elles d'ailleurs complémentaires? Sont-elles adaptées au monde d'aujourd'hui?

Les difficultés à s'entendre sur une définition rigoureuse de la géopolitique, nous ont conduits à considérer la géopolitique comme une approche plutôt que comme une discipline, donnant au terme de facteur un sens très léger n'incluant aucun déterminisme. Il ressort cependant de l'étude que la désignation de l'ennemi a une influence géopolitique importante. Si le schéma du controversé Carl Schmitt nous a paru dépassé par l'effacement de l'ordre westphalien, les analyses de René Girard éclairent de façon incisive l'intuition de Victor Hugo.

Le mémoire est articulé en trois parties. Après s'être interrogé dans une première partie, sur l'inscription de la problématique dans le domaine de la géopolitique, il décrit comment les géopoliticiens l'ont intégrée et la façon dont Carl Schmitt est parvenu à théoriser cette position. Dans une troisième partie, il indique en quoi les théories de René Girard permettent de mieux comprendre les implications géographiques et politiques de la désignation de l'ennemi au XXI^{ème} siècle.

Première partie

Un ennemi pour quelle géopolitique?

L'intuition de Victor Hugo est séduisante. Or, le sens commun associe politique et géographie dans le terme de géopolitique. Il nous a ainsi semblé naturel que l'intuition hugolienne fût de nature géopolitique. Est-ce si sûr? En nous penchant sur les définitions de la géopolitique, il apparaît que la trop grande diversité des acceptions affaiblit la prétention de la discipline à être parfaitement circonscrite. Il est difficile alors de s'entendre sur le contenu de la matière et donc de définir précisément ce que l'on peut entendre par facteur. Notre étude s'inscrit donc dans le cadre élargi d'un exercice de culture générale où la philosophie politique et l'anthropologie ont autant de choses à nous apporter que l'histoire immédiate.

A) Qu'est-ce que la géopolitique? La difficile définition

Le discrédit de la géopolitique semblait être scellé à la fin de la Seconde Guerre mondiale tant les géographes imputaient à leurs confrères allemands une responsabilité directe dans les projets hégémoniques du pouvoir hitlérien. Cependant après avoir été proscrite des universités par les universitaires français et allemands, la géopolitique a amorcé un retour à partir des années 70. Les nouveaux géopoliticiens ont alors tenté de redéfinir la discipline en dehors des sentiers tracés par leurs prédécesseurs allemands. Il s'agissait essentiellement de s'extraire du déterminisme. Les difficultés de l'exercice ont incité de nombreux géopoliticiens à renouer avec l'ambition de mettre à jour des lois. La discipline géopolitique échappe ainsi à une définition irrécusable.

1) S'extraire du déterminisme :

Si la géopolitique peut être considérée comme la fille des premières analyses de Friedrich Ratzel, elle n'est officiellement née qu'en 1916 lorsque le Suédois Rudolf Kjellen introduisit le terme pour désigner "la science de l'Etat comme organisme géographique tel qu'il se traduit dans l'espace" au travers de son ouvrage *L'Etat comme forme de vie*. Dans cette vision, la géopolitique est à la politique ce que la biologie est à la vie : elle dévoile les lois qui régissent la destinée des Cités. Elle est la science des déterminismes géographiques. Les errements de la *Geopolitik* allemande dans l'entre-deux guerres ont mis à mal cette conception. Dès lors, de nombreuses écoles ont tenté de redéfinir une géopolitique qui ne serait pas déterministe.

Ce renouveau de la géopolitique en France a, notamment, été amorcé par Yves Lacoste et sa revue *Hérodote* à partir de 1976. Il s'est tout d'abord efforcé de rompre avec le déterminisme scientiste hérité des premiers géopoliticiens en axant sa réflexion sur l'importance des représentations dans

les comportements politiques. "Savoir penser l'espace pour penser la politique¹", tel est son programme. Insistant sur la subjectivité des acteurs, Yves Lacoste est amené à repenser le concept de nation et d'identité. Pour lui et sa revue, l'action politique des hommes s'inscrit d'abord sur un territoire dont une dimension majeure réside dans la représentation que s'en font les acteurs. Dès lors la géopolitique sera d'abord une méthode qui permettra de mettre en lumière ces représentations par le biais, notamment d'une juxtaposition de cartes.

La logique de la méthode d'*Hérodote* a cependant été remise en cause par Philippe Moreau-Defarges en 1994.

"Au fond, *Hérodote* procède à la manière d'un photographe, chaque carte étant une photo, et le sens devant naître de l'association, de la comparaison du plus grand nombre possibles de cartes. Mais ces juxtapositions, ces superpositions peuvent-elles rendre compte du "film de la vie", du mouvement des forces? Est-il possible de faire, en même temps, le travail du photographe, qui fixe des moments et donc leur confère une apparence d'éternité, et le travail du cinéaste, attaché à la mobilité, à la fluidité des choses?²"

Une autre école aborde la géopolitique par le biais de la méthode dans le même but de s'extraire du déterminisme scientifique. Ainsi, François Thual insiste-t-il sur le fait que la géopolitique est une technique d'investigation et de lecture des faits. Il complète cette approche en reconnaissant qu'il appartient à la politique de dire ce qu'il faut faire, ce qui interdit toute prétention normative et prospective à la géopolitique.

"[...] la géopolitique traque les inscriptions territoriales que les ambitions et les craintes de l'histoire ont donné en legs. Héritage du passé des sociétés et fatalités de la géographie se conjuguent pour former l'héritage des hommes et des sociétés. A la géopolitique d'analyser et de synthétiser ces facteurs³".

Ainsi, selon François Thual, la géopolitique est d'abord une méthode qui permet de déceler les intentions. On comprend qu'à travers cette ambition, Thual cherche à saisir les mécanismes de causalité qui transforment le monde. Sa lecture se veut globale. Sa géopolitique est donc une méthode, une maïeutique plutôt qu'une science et un savoir. Cette évolution sémantique semble confirmer la disparition de l'ambition déterministe. Il est nécessaire de reconnaître pourtant que l'ambition n'est pas atteinte.

En effet, il ajoute dans un autre de ses ouvrages :

¹ Hérodote n°1 1976 p 4-5

² Moreau-Defarges, Philippe, *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 1994, p.212

³ Thual, François, *Méthode de la géopolitique*, Paris, Ellipses, 1996, p.5

" [...] toute posture géopolitique se ramène soit à une volonté de réaliser des ambitions, soit à une volonté de contrer une menace. ⁴"

En insérant cette idée, la définition change de portée. On sent que la géopolitique décrit des lois qui s'imposent aux Etats. Elle n'est pas seulement une méthode, elle est aussi une réduction puisqu'elle réduit la politique des puissances à ces deux seules dimensions, contrer et réaliser.

A travers les tentatives d'Yves Lacoste et de François Thual, on assiste finalement à la volonté de s'extraire d'un déterminisme sans pourtant parvenir à redéfinir indiscutablement la géopolitique hors de son empreinte. On sent que l'un comme l'autre cherchent à se réapproprier une méthode permettant une lecture globale du monde. *Hérodote*, fille d'un universalisme de gauche, finit par privilégier l'analytique à toute dynamique. De son côté, Thual est contraint de réduire la politique à deux dimensions (contrer et réaliser) ce qui ampute de beaucoup la complexité du monde. Peut-être est-ce la raison qui l'a fait évoluer vers la version hérodotienne de prise en compte des représentations?

2) Le timide retour du déterminisme :

Des géopoliticiens tentent de parvenir à une compréhension globale du monde en redéfinissant une géopolitique qui s'attacherait aux structures intellectuelles des acteurs ou en proposant une méthode incontournable d'analyse. Nous avons vu les limites auxquelles ces ambitions se heurtent. Elles ont incité d'autres analystes à revenir aux visées déterministes de la géopolitique originelle sans toutefois vouloir en faire une loi d'airain. Cette géopolitique "light" marque par le flou qui entoure sa définition.

Pascal Lorot s'attache, par exemple, à la définition d'une méthode qui viserait à mettre en lumière les exigences géographiques :

"La géopolitique est une méthode particulière qui repère, identifie et analyse les phénomènes conflictuels, les stratégies offensives ou défensives centrées sur la possession d'un territoire, sous le triple regard des influences du milieu géographique, pris au sens physique et humain, des arguments politiques des protagonistes du conflit et des tendances lourdes et continuité de l'histoire."⁵

Une telle conception renoue d'une certaine façon avec le déterminisme géographique.

⁴ Ibid, p.20

⁵ Lorot, Pascal, *Histoire de la géopolitique*, Paris, Economica, 1995, p.71

Philippe Moreau-Desfarges rejoint cette idée bien que sa définition soit différente de celles que nous avons rencontrées jusqu'ici :

"La géopolitique peut être définie comme la discipline réfléchissant sur les relations entre espace et politique. Deux questions en interaction permanente tracent le champ de la géopolitique : en quoi les réalités spatiales [...] déterminent-elles le politique dans tous les sens du terme [...]? Symétriquement, en quoi le politique agit-il sur les réalités spatiales, sinon pour les transformer, au moins pour en modifier le sens?⁶"

La causalité géographique s'allie donc à la volonté humaine de transformer le paysage pour dessiner une possible géopolitique. Nous sommes en dehors des schémas dessinés précédemment. Cette définition est très loin de celle que proposait le Général Karl Haushofer ("la géopolitique est la conscience géographique de l'Etat"). Elle s'appuie cependant sur l'idée du déterminisme géographique.

C'est peut-être Aymeric Chauprade, professeur de géopolitique au Collège Interarmées de Défense, qui va le plus loin dans la réhabilitation des ambitions scientifiques de la géopolitique.

Disciple revendiqué de François Thual, il pousse en effet beaucoup plus loin la définition qu'il a reçue de son mentor :

" La géopolitique est la **science** de l'explication des relations politiques entre les centres de puissances de nature étatique, intra-étatique et trans-étatique, par la prise en compte :

1/ des constantes et variables de la géographie

2/ des facteurs non géographiques qui modulent l'importance de la géographie."

Un peu comme Emmanuel de Martonne qui enterra les apports de son beau-père, Aymeric Chauprade liquide les précautions utilisées par François Thual qui fut son maître, pour réhabiliter le déterminisme géographique. Il modère ce penchant en insistant sur l'impasse de la mono-causalité.

Ce retour relatif du déterminisme témoigne que les apports de Lacoste ont paru insuffisants à bon nombre d'universitaires se réclamant de la géopolitique. Ils ne s'accordent pas pour autant sur une définition incontournable. Réhabilitant d'un côté le déterminisme, ils insistent sur l'impasse qui consisterait à ne jurer que par lui. La situation est difficile à tenir tant le discrédit de la science géopolitique déterministe allemande pèse encore sur les consciences. Dès lors, que peut-on retenir?

⁶ Moreau Defarges, Philippe, *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Armand Colin, 2002

B) Quel facteur pour quelle définition?

Peut-on s'entendre sur une définition a minima de ce qui se pose en discipline majeure des sciences humaines? Peut-on appuyer notre question sur une théorie indiscutable? De la réponse à cette question dépendront les contours du facteur que nous cherchons à aborder. Il semble qu'il doive falloir s'attacher à une définition très large.

1) Quelle définition?

Il n'y a pas de définition indiscutable de la géopolitique. Nous devons la considérer comme un exercice de culture générale.

Il semble tout d'abord important de souligner la faiblesse de la distinction entre méthode et science. En effet, la science est d'abord une méthode avant d'être un savoir depuis la révolution des sciences appliquées au tournant du XVIII^{ème} siècle. Cet aspect a été renforcé encore par le biais du développement des sciences humaines. La démarche scientifique consiste à poser une hypothèse et à la soumettre à l'expérience. Est scientifique ce qui est réfutable, proposable à l'expérience. C'est bien ce que tentent de faire la plupart des géopoliticiens contemporains lorsqu'ils cherchent dans l'histoire la confirmation des hypothèses qu'ils posent. Dès lors parler de science ou de méthode à l'endroit de la géopolitique revient au même. La seule ambition de déterminer des constantes historiques souligne le désir de dessiner des règles et des lois, bref de procéder scientifiquement pour valider une hypothèse.

Dès lors, le débat sur la différenciation entre science et méthode étant sans fondement, il ne reste plus qu'à tenter de trouver le plus petit dénominateur commun entre les définitions divergentes que nous avons rencontrées. Le seul qui semble se dégager est l'appétit de territoire. Il constituerait une loi générale guidant les comportements des Etats. Cette idée est celle qui imprégnait les conceptions géopolitiques de Ratzel ou de Haushofer. Cette propension de la puissance à s'accroître est peut-être une pente naturelle. Suffit-elle à définir une discipline? A nos yeux, la réponse est négative.

C'est pourquoi il nous semble nécessaire d'élargir grandement l'acception du terme. En effet, loin d'être une science, la géopolitique nous apparaît être une tentative de synthèse entre la politique et l'organisation de l'espace. Or par nature, toute synthèse est d'abord un produit de l'esprit plutôt qu'un savoir objectif, une discipline. Imagine-t-on la culture générale revendiquer son autonomie en tant que discipline? Le devoir de culture générale n'existe que pour mieux démontrer que l'éducation classique est d'abord une école de réflexion.

La géopolitique ne dispose pas à nos yeux d'un domaine qui lui serait propre. Elle est ouverte à la fois à toutes les influences, à tous les apports et, éventuellement, à toutes les manipulations. C'est une culture générale qu'on ne peut réduire à un savoir. Notre travail s'inscrit ainsi dans une définition très légère de la géopolitique. Est géopolitique à nos yeux ce qui traite du rapport de la politique et du territoire. Cela impose d'accepter le terme de facteur avec beaucoup de prudence.

2) Qu'entend-on par facteur?

Si la géopolitique n'est pas une science à nos yeux, cela nous impose d'aborder l'acception de "facteur" avec précaution. On ne peut en effet retenir une définition purement mathématique (élément constitutif d'un produit) ou simplement biologique (substance qui favorise une fonction physiologique). On serait tenté d'utiliser le synonyme de paramètre. Il est trop marqué encore par la notion d'équation à résoudre.

C'est pourquoi, il s'avère riche de revenir à notre compréhension de la géopolitique comme exercice de culture générale. Tout effort dans ce domaine se réduit à vouloir extraire une problématique pertinente d'un sujet vaste comme le monde. Les journalistes résument cette volonté par la notion d'angle. Nous trouvons peut-être là ce qui s'approcherait le plus d'un facteur dans la géopolitique que nous revendiquons.

Nous invitons ainsi à considérer que le facteur géopolitique que nous nous efforçons de saisir correspond à l'angle qu'utilise un journaliste pour traiter d'un sujet de politique internationale ou d'un fait de société.

Dès lors vouloir déterminer si la désignation de l'ennemi est un facteur géopolitique reviendrait à savoir s'il est pertinent d'approcher une relation existant entre une réalité politique et une vérité géographique par le biais de la notion de l'ennemi. Si la désignation de l'ennemi dit quelque chose du territoire, alors elle est un facteur géopolitique. Parallèlement, si la carte politique décrit un projet tourné vers l'ennemi, elle décrit aussi l'existence d'une influence de la désignation de l'ennemi sur la géopolitique.

L'analyse géopolitique que nous débutons se veut donc ouverte et tente d'éviter le déterminisme. Elle n'en oublie pas pour autant les auteurs qui se revendiquent d'une géopolitique scientifique ou méthodologique. Elle insiste sur le fait que, n'en déplaise au sens commun militaire, le terrain n'a jamais commandé. La politique consiste à appliquer une volonté déterminée sur un terrain fatalement contraignant, mais la contrainte a pour particularité de contraindre et non de décider. Dans ce cadre, il nous semble que la géopolitique procède de la culture générale utilisant toutes les contributions possibles, de la géographie à la philosophie en passant par toutes les sciences humaines. Est un facteur, ce qui contribue à tisser un lien entre politique, société et espace, quel

que soit sa nature. Nos goûts personnels allant à la philosophie politique, à l'anthropologie et à l'histoire immédiate, le facteur que nous recherchons en sera teinté.

La compréhension de notre sujet paraissait imposer une recherche de la trace de l'ennemi chez les géopoliticiens classiques. Cette recherche nous a conduit naturellement à considérer le travail de Carl Schmitt.

Deuxième partie

Une vision politique : l'espace s'organise autour de la désignation de l'ennemi

La désignation de l'ennemi se cache dans toutes les grandes théories géopolitiques. Elle structure les représentations du monde que portent les géopoliticiens. Cette idée trouve sa théorisation la plus récente dans l'oeuvre du controversé Carl Schmitt ; en soulignant que le critère du politique est précisément cette désignation de l'ennemi, il décrit une humanité qui n'existerait pas socialement sans elle. Cette théorie reste cependant très liée au modèle westphalien dont il n'est pas sûr que la pérennité soit établie.

A) Les géopoliticiens et le recours à l'ennemi

Le darwinisme social a fortement marqué les débuts de la géopolitique. Le monde comme lieu de rivalité entre acteurs jouant leur survie, est une conception partagée tant par l'amiral Mahan que par le général Haushofer au début du XX^{ème} siècle. Qu'elle soit exposée ou inconsciente, la désignation de l'ennemi est présente chez les premiers géopoliticiens. L'ennemi est un facteur qui détermine la géopolitique.

Philippe Moreau-Defarges souligne à quel point l'idée de rivalité baigne les esprits des géopoliticiens classiques :

"Selon une formule bien connue, le système international classique est une jungle : la loi y est celle du plus fort. Dans un tel monde, la guerre est le mode normal de régulation des rapports entre Etats. [...] La vie interétatique se ramène à des affrontements sans fin entre des Etats souverains et inégaux. La paix n'est qu'une trêve entre deux guerres.

La géopolitique classique s'inscrit dans cette perspective. La terre est un espace d'affrontements permanents. La guerre est le grand test de ces organismes vivants que sont les Etats.⁷"

En effet, fortement influencé par les notions darwiniennes de lutte pour la vie, Friedrich Ratzel conçoit la marche du monde comme une lutte pour l'espace, dès 1887 :

"C'est le propre de l'essence de l'Etat que de se développer en compétition avec ses voisins, dans une lutte dont l'enjeu consiste généralement en portions de territoire.⁸"

⁷ Moreau-Defarges, Philippe, *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Armand Colin, 2002, p.98

⁸ Ratzel, Friedrich, *Géographie politique*, p.247

Claude Raffestin estime ainsi que Ratzel ne conçoit pas sa géographie politique en dehors de la désignation d'un ennemi :

"D'où une conflictualité interétatique constante, intrinsèque à son système de pensée, dans laquelle réside vraisemblablement une partie de l'explication du fait que la vision du monde de Ratzel idéalise la guerre [...] qu'il qualifie, dans sa préoccupation de toujours *spatialiser* le discours historique et politique, d'*école de l'espace*⁹."

La conception de la rivalité est assumée chez Ratzel, elle l'est également chez l'Amiral Mahan. Imprégné de culture stratégique qui ne se conçoit pas sans ennemi, comme aime à le rappeler Hervé Couteau-Bégarie, Mahan analyse le monde comme un lieu d'affrontements de civilisations où l'Europe et les Etats-Unis doivent lutter contre les barbares. Claude Raffestin, précisant que Mahan considère que la civilisation européenne et américaine est un oasis au milieu d'un désert de barbarie, cite ce passage éloquent de l'amiral :

"Tout autour de nous aujourd'hui il y a combat; le combat pour la vie, la lutte pour la vie, sont des formules si familières que nous ne sentons pas la signification, jusqu'à ce que nous arrêtions notre pensée sur elles. Partout des nations sont mobilisées l'une contre l'autre¹⁰."

L'amiral Mackinder défend des thèses assez similaires. Persuadé que l'histoire du continent eurasiatique se résume à la lutte entre les peuples européens et les envahisseurs venus du cœur de l'Asie, il juge que les progrès techniques laissent présager qu'au XX^{ème} siècle, la constitution d'un grand espace soumis à une seule autorité est désormais possible. Si l'empire d'Attila était utopique en son temps, les conditions de sa réalisation sont désormais possibles. C'est ainsi qu'il en vient à penser le risque qu'il représenterait pour les îles britanniques. Les possibilités d'unification du pivot du monde exigent une réponse. La stratégie du *coastland* consiste à paralyser l'ennemi du *heartland*. Il s'agit donc de la prise en compte d'un ennemi, localisé au cœur de l'Eurasie.

Le cas de la géopolitique allemande du général Karl Haushofer (1869-1946) est tout aussi parlant. Elle ne peut se comprendre hors du nationalisme romantique allemand et de la défaite de 1918. Jacques Ancel et André Chéradame le souligneront à l'envie : le déterminisme de la *Geopolitik* est une machine de guerre. L'espace vital a d'autant plus de réalité que la *nation tardive* s'est vue amputée d'une partie importante de son territoire moins de 50 ans après son union politique. Le nationalisme allemand, qui s'appuie sur une conception linguistique sinon raciale de la nation, est meurtri de voir des locuteurs allemands exclus du territoire alloué à la république de Weimar. Les responsables en sont les alliés et leur diktat légal imposé par le biais du traité de Versailles. L'actualité du *lebensraum* gît dans ce ressentiment. Dès lors le lien entre le nationalisme meurtri et

⁹ Raffestin, Claude, *Géopolitique et Histoire*, Lausanne, Histoire Payot, 1995, p.36

¹⁰ Ibid, p.107

la responsabilité alliée est inévitable. L'ennemi est désigné : les puissances victorieuses et les nouveaux pays issus du partage de 1919 sont naturellement accusés.

Haushofer pense que l'ennemi principal est celui qui empêche l'éclosion de la puissance allemande qui ne peut qu'apparaître tant le déterminisme historique et géographique le lui commande.

Mais il est étonnant de découvrir que la géopolitique française est elle aussi conçue dans le cadre de représentations qui incluent la désignation d'un ennemi précis. Elle que l'on décrit comme une géopolitique sage, centrée sur la micro-analyse n'en est pas moins rattachée à une vision du monde plus large où l'ennemi est considéré. Dans son cas, l'influence du facteur "ennemi" est largement cachée.

Ainsi, avec sa *France de l'est* de 1917, Paul Vidal de la Blache indique-t-il clairement qu'il inscrit son travail géographique dans les perspectives plus larges de la politique. Il souligne en particulier, que la géographie a quelque chose à dire sur le conflit franco-allemand. Sa conclusion n'est pas surprenante pour le mandarin universitaire de la III^{ème} République qu'il est : l'Alsace-Lorraine est française. On retrouvait déjà l'idée que son travail s'inscrivait dans une conception plus large dès 1903. Son *Tableau de la géographie de la France* est un long plaidoyer qui démontre comment la France, dans sa diversité, est parvenue à constituer une nation unie qui s'est affirmée face à ses voisins, notamment l'Allemagne. Cependant l'accent n'est pas mis sur l'existence d'une rivalité. L'idée est présente, elle n'est pas exposée.

Philippe Moreau-Defarges confirme cette tendance française en décrivant la portée du travail que Jacques Ancel mena de 1926 à 1943. Il se permet ce raccourci éclairant : "Le but de la *geopolitik* allemande est de justifier l'expansionnisme allemand, celui de la géopolitique française [de Jacques Ancel] est de l'entraver¹¹". Les travaux de Jacques Ancel sont tournés vers un ennemi qu'il faut contrer. On le pressent, plus qu'on ne le lit. L'humanisme français s'accommode mal de la rivalité déterministe.

Si les géopoliticiens classiques inscrivent leurs travaux dans une conception du monde imprégnée par l'existence d'un ennemi, leurs successeurs contemporains ne sont pas en reste.

Les développements géopolitiques de la fin du XX^{ème} siècle réhabilitent la discipline après le discrédit de l'après-guerre. Ces théories s'efforcent de s'extraire du déterminisme; elles n'en gardent pas moins la trace de la présence d'un ennemi.

Ainsi, Kennan, Kissinger ou Brzezinski conçoivent-ils leur action en prenant en compte l'opposition incontournable avec l'URSS. Le recours à Spykman (1893-1943) et à sa notion de *rimland* (préfigurant le *containment* de la Guerre froide) résulte de cette représentation du monde.

¹¹ Moreau-Defarges, Philippe, *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Armand Colin, 2002, p.13

Toute conception d'action mondiale passe par la reconnaissance d'antagonismes indépassables : l'action n'est possible que sous la contrainte soviétique.

Lorsque le mur de Berlin tombe, c'est, paradoxalement, à une résurgence de l'ennemi que nous assistons. Samuel Huntington réintroduit la notion en 1993 dans son article de *Foreign Affairs* qui expose l'idée de choc des civilisations. Les affaires internationales sont toujours placées sous le signe de la rivalité et de la conflictualité.

La géopolitique française contemporaine n'échappe pas à cette réalité. Elle n'ose cependant pas toujours reconnaître la place majeure de l'ennemi.

Yves Lacoste n'hésite pas. Il insiste sur la présence incontournable du conflit. Au-delà du titre de son ouvrage polémique de 1976 *La géographie ça sert d'abord à faire la guerre*, Lacoste s'attache à rappeler que toute conception du monde, de la géographie et de la politique inclut la prise en compte d'adversaires. Il note à cet effet le rôle incontournable des représentations qui conditionnent l'action des responsables et la réaction des opinions. L'ennemi n'est pas forcément objectif. La subjectivité de son existence n'en conditionne pas moins la marche du monde.

Le général Gallois rejoint ces positions en expliquant que le retour de la géopolitique est notamment dû à l'opposition explicite entre les Etats-Unis et l'URSS pendant la Guerre froide :

"La *Geopolitik* fit place à la géopolitique, branche des sciences sociales.[...] Les idéaux démocratiques et la position géographique des ces pays [USA et GB] modifièrent les fondements et les objectifs. [...] L'union soviétique y remplaça l'Allemagne dans l'analyse des sources de tensions mondiales tandis qu'à Moscou, le pouvoir de l'Amérique [...] en fit l'ennemi désigné, celui dont il est impératif de sonder les intentions, d'interpréter et de prévoir tous les comportements.¹²"

François Thual reconnaît la même réalité. Cependant, il s'efforce de ne pas faire de l'ennemi un facteur central. Pour lui, en effet :

"La géopolitique est une science de la rivalité incessante des intentions et en même temps une science des intentions rivales.¹³"

Les intentions sont cachées, il convient donc, par le biais d'une méthode précise, de les approcher de la lumière. Le rival n'en reste pas moins incontournable ; la focalisation sur les représentations tend cependant à atténuer l'importance de l'ennemi.

De son côté, Aymeric Chauprade analyse les relations entre acteurs de pieds différents et dessine leur compétition. Il partage aussi cette idée que l'ordre mondial ne peut s'envisager sans la prise en compte objective de l'ennemi. Il ne donne pourtant pas de place à l'étude de l'ennemi pressentie dans la méthode de géopolitique qu'il promet au CID.

¹² Gallois, Pierre, *Géopolitique*, Paris, Plon, 1990, p.13

¹³ Thual, François, *Contrôler et contrer*, Paris, Ellipses, 2000, p.11

Ce panorama souligne l'importance de la prise en compte d'un ennemi dans les conceptions intellectuelles qui ont permis aux géographes et aux géopoliticiens de mettre au point leur vision des rapports de l'espace et du politique. On sent présente de façon presque compulsive la silhouette de l'ennemi. La désignation d'un adversaire conditionne l'élaboration des vues géopolitiques de ces différents penseurs.

Cependant, la désignation de l'ennemi n'est pas toujours présentée comme un facteur ayant permis de concevoir ces systèmes de pensée. Le mérite de Carl Schmitt est peut-être d'avoir réinséré son existence théorique dans les idées politiques.

B) Carl Schmitt, la politique et l'ennemi

Carl Schmitt est le penseur qui théorise le mieux les positions que nous venons de présenter. *La notion de politique*, écrite en 1927, pose les fondements théoriques de la politique instituée par la désignation d'un ennemi. L'œuvre est puissante et engagée. Puissante car brève, claire et précise comme un ordre militaire. Engagée car elle allait à l'encontre du positivisme juridique à la Kelsen qui baignait l'université allemande et qu'elle préfigurait l'intervention de Carl Schmitt contre le NSDAP (il va jusqu'à demander l'interdiction du parti nazi en 1932 pour éviter un coup d'état légal) mais également son revirement de 1933 qui laissera des traces importantes dans la suite de sa carrière (entré au NSDAP en 1933, il s'efforcera de peser sur l'orientation du droit nazi jusqu'en 1936). Quelle est sa thèse?

1) L'ennemi, critère du politique :

Carl Schmitt pense que le politique prime sur tout autre critère dans la conduite du monde. Juriste, il développe une conception politique du droit à partir d'une analyse précise de l'état d'exception.

Pour lui, l'ordre juridique interne dépend de celui qui détient la souveraineté et qui tranche dans les situations d'exception. En effet, le droit ne peut s'établir qu'à partir de quelque chose. Il ne peut se bâtir sur le chaos. Seule, l'autorité politique parvient à mettre en place un pré-ordre d'où découle l'édification d'un droit. La décision qu'elle prend tranche dans le chaos pour imposer un socle minimum à partir duquel le droit peut prospérer.

Ainsi, Carl Schmitt introduit l'idée que toute construction juridique est précédée par un événement fondateur qui relève de l'exception : il peut s'agir d'une révolution (1917), d'un coup d'Etat (Bonaparte, le 18 brumaire) d'une élection (Hugues Capet) ou d'une guerre ...

Autrement dit, la politique prime le droit : ce n'est pas ce dernier qui est souverain (le droit ne naît pas du droit) mais celui qui détient la possibilité de décider lorsque l'ordre juridique précédent est remis en cause. L'autorité souveraine a la capacité de suspendre la loi et de recourir à la violence

pour permettre notamment le maintien ou le renouveau d'un ordre juridique. Depuis le XVI^{ème} siècle, cette autorité est l'Etat. Nous reviendrons sur cet aspect.

La position de Carl Schmitt peut se résumer comme suit :

"Il faut qu'une situation normale soit créée, et celui là est souverain qui décide définitivement si cette situation normale existe vraiment.¹⁴"

Cette décision est d'ordre éminemment politique.

Quel est le critère qui fait qu'une décision est politique? Carl Schmitt s'efforce de déterminer ce qui permet l'identification du politique, comme la distinction bien-mal définit la morale, l'opposition beau-laid l'esthétique. Pour lui, le critère qui fonde le politique est la distinction ami-ennemi.

"Le sens de cette distinction de l'ami et de l'ennemi est d'exprimer le degré extrême d'union et de désunion, d'association ou de dissociation morales, esthétiques, économiques ou autres. L'ennemi politique ne sera pas nécessairement mauvais dans l'ordre de la moralité ou laid dans l'ordre esthétique [...]. Il se trouve simplement qu'il est l'autre, l'étranger, et il suffit, pour définir sa nature, qu'il soit, dans son existence même et en un sens particulièrement fort, cet autre étranger et tel, qu'à la limite, des conflits avec lui soient possibles qui ne sauraient être résolus ni par un ensemble de normes générales établies à l'avance, ni par la sentence d'un tiers, réputé concerné et impartial.¹⁵"

Si l'on revient à la décision qui permet la fondation de l'ordre juridique interne, on saisit que Carl Schmitt entend par décision, la désignation de l'ennemi, qui, dans un cas d'exception, permet à la communauté de se souder face à la menace repérée qui la guette.

Cependant, il est important d'ajouter que tout adversaire n'est pas un ennemi. L'ennemi ne peut être

"qu'un ensemble d'individus groupés, affrontant un autre ensemble de même nature et engagé dans une lutte pour le moins virtuelle, c'est-à-dire effectivement possible¹⁶".

Carl Schmitt opère ainsi une différenciation entre l'*inimicus*, ennemi personnel vis-à-vis duquel on ressent de la haine et l'*hostis* qui est l'ennemi collectif contre lequel la communauté politique se prémunit.

D'autre part, tout n'est pas politique. Entre dans le champ politique, tout ce qui peut finir par un affrontement collectif. Ainsi, par exemple, la religion n'est pas par nature politique. Elle le devient

¹⁴ Schmitt, Carl, *Théologie politique*, Paris, Gallimard, 1988, p.23

¹⁵ Schmitt, Carl, *La notion du politique*, Paris, Champs-Flammarion, 1992, pp.64-65

¹⁶ Schmitt, Carl, *La notion du politique*, Paris, Champs-Flammarion, 1992, p. 67

lorsqu'une religion s'oppose ouvertement à une autre (guerres de religion). De même, le problème social n'apparaît sur la scène politique qu'à partir du moment où il donne lieu à des affrontements sur la base de revendications irréductibles opposant deux camps ou deux classes.

Dans la logique de Carl Schmitt, c'est l'extension de l'Etat et sa propension à la totalité qui incorpore dans le politique des notions qui initialement ne l'étaient pas.

"Tout antagonisme religieux, moral, économique, ethnique ou autre se transforme en antagonisme politique dès lors qu'il est assez fort pour provoquer un regroupement effectif des hommes en amis et ennemis¹⁷".

La cohésion de la communauté politique constitue une nécessité; tout s'organise dans la perspective de la réaliser. C'est pourquoi l'autorité souveraine mobilise ses moyens pour le faire.

L'ennemi est défini comme étant celui qui n'est pas intégré dans la société politique qui s'est créée autour de la menace pressentie. L'ennemi est donc expulsé dans un champ externe où ne règne aucune autorité politique ni judiciaire. Cette dynamique permet d'établir un distinguo entre l'ordre intérieur et l'ordre externe. L'opposition et la guerre se jouent donc dans l'espace extérieur où règne l'état de nature. La société, elle, est à l'abri de la violence de tous contre tous, soudée par l'existence d'un ennemi commun.

Carl Schmitt revendique ouvertement l'inscription de son travail dans l'héritage de Hobbes. Il partage cette idée que l'homme est originellement plongé dans un monde sauvage où l'homme et un loup pour l'homme. Dès lors, c'est bien pour se protéger qu'il se regroupe avec d'autres pour former des sociétés. En revanche rien ne vient réguler les relations des sociétés entre elles. Les rapports des communautés politiques sont soumis à l'état de nature qui régissait auparavant les relations interpersonnelles.

Pour Carl Schmitt, donc, l'origine de toute société politique réside dans cette situation : pour éviter un retour destructeur à l'état de nature, toute société organisée s'efforce tout d'abord de préserver sa cohésion contre ce qui la menace, en premier lieu, l'ennemi ressenti comme tel.

C'est par ce biais, que les conceptions de philosophie politique établies par Carl Schmitt s'inscrivent dans une réflexion sur l'interaction entre la politique, l'Etat et l'espace.

2) L'inscription de la politique dans le territoire

Le schéma schmittien reprend l'héritage de Hobbes qui s'est incarné dans l'ordre westphalien. La théorie schmittienne s'inscrit ainsi pleinement dans une perspective de nature géopolitique.

En effet, comme nous venons de le rappeler, pour Schmitt, c'est la reconnaissance d'une menace commune qui incite les hommes à se socialiser. Cette réalité permet la constitution d'ordres

¹⁷ Ibid, p. 75-76

juridiques internes au sein de chacune des communautés. Parallèlement, un nouvel "espace" se crée entre les communautés constituées. Pour Schmitt, cette espace est réduit à l'état de nature : aucune règle ne le régit, aucune autorité ne le régule.

Cette théorie recoupe bien la réalité de ce que l'on nomme l'ordre westphalien qui a notamment consisté en la monopolisation du politique par les Etats, à partir du XVII^{ème} siècle. Dans la logique de Max Weber, l'exercice légitime de la violence est aussi devenu une prérogative étatique. L'ordre westphalien posant l'égalité de tous les Etats entre eux, reconnaissait la légitimité du recours à la force et de la guerre pour régler un différend.

Le corollaire de ces conceptions est le renforcement de l'idée de frontière. Ce n'est pas un hasard si, à cette époque, Pascal s'interroge dans ses *Pensées* sur la question brûlante de la vérité au-deçà des Pyrénées et de l'erreur au-delà¹⁸. L'ordre westphalien est géographiquement délimité. La frontière pose officiellement la limite entre les communautés qui se sont constituées dans l'idée d'être virtuellement opposées. La frontière, loin d'être seulement géographique est juridique. Elle pose, immatériellement la séparation entre l'ordre juridique interne et l'ordre externe. L'extension des Etats a conduit à ce que les frontières qui ne délimitaient au début que les communautés, marquent également, sur le territoire, l'opposition des sociétés, parce qu'elles en sont venues à se toucher. Dès lors, l'ordre externe ne fait plus que se glisser entre les frontières des communautés opposées qui se bordent. Au-delà de la frontière se trouve l'ennemi, en-deçà le criminel. Toute violation de frontière exige d'en revenir à l'état de nature où la guerre permet de dénouer un conflit.

Cette conception générale de l'espace forme un ordre concret spatial qui découle d'un ordre global reconnu par tous. Cette compréhension partagée du monde et de la spatialisation politique forme ce que Schmitt appelle un *Nomos*.

Schmitt souligne que des séismes ont modifié cet ordre depuis le XVII^{ème} siècle. Le constat qu'il dresse à la fin des années 20 tend à accréditer l'idée que l'extension de l'Etat accompli par le libéralisme et le parlementarisme a conduit à sa paralysie et donc à son amoindrissement et que, par conséquent, le rôle central de la frontière est affaibli.

En effet, quand le libéralisme politique a mis en place des contre-pouvoirs qui restreignent les capacités de décision, le parlementarisme a cherché à poser des normes qui limitent également l'action de l'Etat. Cette situation conduit à la primauté d'influences économiques, sociales ou idéologiques sur le politique. La *main invisible* de Smith équilibre des marchés internationaux, quand des groupes de pression disputent à l'Etat la légitimité de faire, seul, des choix de long terme. La mondialisation ne fait qu'accentuer la pente décrite par Schmitt : l'Etat est concurrencé par des acteurs qui transcendent les frontières et participent ainsi à la dissolution du rôle absolu de l'Etat à l'intérieur de ses propres frontières.

¹⁸ "Plaisante justice, qu'une rivière borne! Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà." Blaise Pascal, *Pensées*, 294

L'atténuation relative du rôle de l'Etat s'incarne dans l'effacement progressif de la frontière entre ordre interne et ordre externe. Cela se traduit par la transformation de la conception de l'espace. Les sociétés politiques ne partagent plus le *Nomos* westphalien qui permettait de répartir les territoires et légitimait le recours à la guerre. L'heure est à la fragilisation de la frontière et de la guerre classique.

Dans une étude sur le droit, la politique et la guerre, Norbert Campagna indique la façon dont la remise en cause de l'ordre concret spatial sous-tendant l'ordre westphalien se traduit :

"[...] Schmitt constate l'érosion du *Nomos* classique, de ce *jus publicum europaeum* qui s'est constitué au début de l'époque moderne et qui a marqué l'histoire européenne pendant près de trois siècles. Qui plus est, il constate que l'érosion progressive de l'ancien *Nomos* ne conduit pas à un nouveau *Nomos*, à un nouvel ordre concret fondé sur un partage de l'espace, mais qu'il conduit bien plutôt à un ordre [...] purement abstrait, constitué de ou reposant sur des pactes entre Etats foncièrement hétérogènes et qui ne reconnaissent pas d'ordre spatial concret universel, ni d'équilibre global.¹⁹"

Cette perte d'une conception commune de la réalité spatiale affaiblit la notion de frontière et, en conséquence, la distinction entre ordre interne et ordre externe. Si la frontière entre les deux ordres est poreuse, alors l'importance de la désignation de l'ennemi qui la sous-tend décline elle aussi. La dégradation de l'idée de frontière existant entre ordre interne et ordre externe conduit surtout à l'amointrissement de la séparation entre les deux ordres. La confusion juridique s'installe : la différence entre l'ennemi et le criminel n'est plus aussi claire. L'interpénétration d'ordres juridiques distincts risque de se réaliser au détriment du respect des hiérarchies des normes de chacun des ordres s'interpénétrant.

La condamnation pénale des responsables allemands de la Seconde Guerre mondiale témoigne de la réalisation de ce risque.

"L'Allemagne [...] a été deux fois placée au banc des accusés, pour être ensuite condamnée. Ses actes d'agression militaire n'ont pas été considérés comme un exercice légitime de son droit souverain, mais comme des crimes contre la paix. La perception de la guerre avait changé : de phénomène plus ou moins naturel à limiter par le droit, elle était devenue un crime international à bannir et à punir, dès lors qu'il avait été puni.²⁰"

Carl Schmitt dénonce ce fait. L'effacement des frontières et la confusion entre ennemi et criminel atteste la réalité d'une crise grave. Elle découle d'une dépolitisation du monde causée par la non

¹⁹ Campagna, Norbert, *Le droit, la politique et la guerre*, Montréal, Presses de l'université Laval, 2004, p.139

²⁰ Ibid, p.140

prise en compte de l'ennemi. Elle subordonne le politique à une conception morale tranchant entre le bien et le mal.

Carl Schmitt en appelle donc à un retour au politique, à la désignation de l'ennemi pour renouer avec l'ordre Westphalien que les guerres mondiales ont malmené. Cela lui semble d'autant plus important que l'identification de l'ennemi et du criminel est lourde de conséquences. La guerre classique est une recherche d'équilibre entre le coût d'une opération et les gains escomptés; à l'inverse la neutralisation d'un criminel, du mal, nécessite la mobilisation d'un maximum d'énergie. On ne transige pas avec le mal. Cela ouvre la porte à la plus grande des violences. La mobilisation totale est légitime, la guerre totale aussi. La confusion des ordres entraîne donc la légitimation de la barbarie : les exemples de Dresde ou de Hiroshima le démontrent. C'est donc à un retour à l'état de nature généralisé que l'on s'expose. Schmitt revendique donc le renforcement de l'ordre westphalien pour empêcher le déchaînement de violence.

La dépolitisation du monde qui correspond à l'effacement de la figure de l'ennemi est le risque ultime que dénonce Carl Schmitt. Cette pente est selon lui dangereuse. Elle inciterait à oublier ce qui fonde la politique. Carl Schmitt appelle ainsi à un retour au *jus publicum* européen et à l'ordre westphalien pour éviter la criminalisation du monde. Le monde conçu avec les théories de Schmitt affirme que la désignation de l'ennemi est un facteur géopolitique. L'évolution du monde n'a-t-elle pas cependant invalidé sa thèse?

3) Quelle validité peut-on accorder à la thèse de Carl Schmitt?

La désignation de l'ennemi est-elle encore possible?

Si l'effacement progressif des frontières, l'extension du droit international et la criminalisation de l'ennemi semblent confirmer l'analyse que Schmitt faisait de l'évolution de la situation mondiale, elle annonce surtout que le retour que Schmitt appelait de ses vœux est dépassé. La mondialisation, la standardisation des modes de vie et l'aspiration démocratique semblent ainsi remettre profondément en cause la nature politique de la désignation de l'ennemi.

Les évolutions qu'avait dessinées Carl Schmitt se sont bien réalisées. Sa prise de conscience avait pour ambition de mettre un frein à ce qu'il pensait préjudiciable à une bonne compréhension de la réalité. La nostalgie n'est peut-être plus possible. Un nouveau monde a germé empêchant tout retour possible à l'ancien, comme les guerres de religions avaient permis l'éclosion de l'ordre westphalien. En 1648, la primauté du Pape et la *Pax Christiana* ne voulaient plus dire grand-chose. Il est possible qu'en 2006, l'ordre westphalien lui-même soit dépassé. Les querelles sont nombreuses parmi les spécialistes des relations internationales, les intervenants légion à vouloir

répondre à cette problématique. Il semble pour le moins que la criminalisation systématique de l'ennemi (Saddam Hussein, Slobodan Milosevic, les Talibans...) soit le signe du franchissement d'une limite qui ne rend plus parfaitement opératoire le critère de Schmitt. La désignation de l'ennemi n'est plus forcément politique. Sa criminalisation indique qu'il a été intégré à l'ordre juridique interne, ou à quelque chose de ressemblant en train de se construire.

L'ennemi-criminel qu'on neutralise par une opération de police plutôt que par la guerre modifie la nature de la souveraineté. Celle-ci ne se construit plus sur la frontière. Le modèle westphalien est remis en cause.

Le XX^{ème} siècle aurait donc marqué la fin du modèle Westphalien par la disparition du *Nomos* qui le sous-tendait. Le phénomène de mondialisation aurait assuré la disparition de l'état de nature qui persistait entre les Etats. Plus aucun recoin du monde n'échapperait à l'emprise d'une autorité (ONU, l'*Empire* américain ...) dont les décisions permettraient la cohésion de la société mondialisée. L'unité du monde étant assuré, l'ennemi n'aurait plus sa place et la laisserait au criminel, contre lequel le droit pénal s'applique.

En laissant sa place au criminel, l'ennemi aurait également mis à mort la frontière en tant qu'outil politique permettant de visualiser la séparation entre sociétés antagonistes, entre ordre interne et ordre externe.

La post-modernité marquerait donc la fin de l'ennemi comme facteur géopolitique, en raison de sa disparition comme acteur politique. En effet, l'ennemi en devenant criminel n'est plus un problème politique mais juridique. Il n'a plus de dimension collective mais peut en revanche devenir objet de haines.

Le discrédit de la guerre est lui aussi consommé.

L'ordre westphalien avait permis d'asseoir une conception utilitaire de la guerre :

"Le jus publicum europaeum reconnaissait la guerre comme un moyen légitime pour résoudre les conflits qui pouvaient naître entre Etats, un moyen que chaque Etat avait le même droit d'utiliser s'il le jugeait nécessaire."²¹

Le choc de deux guerres mondiales a radicalement transformé cette conception classique de la guerre. La double condamnation allemande au cours du XX^{ème} siècle en témoigne. L'article 231 du traité de Versailles stipule que l'Allemagne est la seule responsable de la Première Guerre mondiale, sous-entendant que son recours à la guerre n'était pas légitime. La tenue du procès de Nuremberg confirme le jugement de 1919. Face aux alliés il n'y avait pas un ennemi, mais un criminel à punir.

²¹ Campagna, Norbert, *Le droit, la politique et la guerre*, Montréal, Presses de l'université Laval, 2004, p.140

Puis, l'évolution des sociétés et l'extension de l'écart entre armées riches et modernes et pays pauvres recourant à la guerre asymétrique pour agir, ont fait exploser la guerre classique. Comme le note Pierre Hassner :

"Van Creveld annonce le déclin de la guerre clausewitzienne interétatique pour cause de déclin de l'Etat. Comme Keegan et la plupart des auteurs anglais, il accuse la vision clausewitzienne d'être à la fois rationaliste et brutale. [...] Mais sa conclusion est très différente. Il pense que le déclin de l'Etat en même temps que l'évolution de la technique entraîne l'obsolescence des armées, en particulier des forces conventionnelles, qu'elles soient nationales ou internationales. Les armes nucléaires rendent la grande guerre impossible [...]. Ce qui est à l'ordre du jour, ce sont les conflits de faible intensité allant de l'intifada à la guérilla en passant par le terrorisme, qui entraînent une sorte de retour au Moyen-âge et où s'expriment les tendances anthropologiques du ludique au sacré, du sacrifice à la violence qui ont de tout temps fait renaître les guerres."²²

La fin de la guerre semble donc annoncée, du moins dans sa version clausewitzienne. Le recours à la violence par des armées organisées n'est plus légitime aux yeux de l'opinion mondiale qui se construit peu à peu au travers des réseaux de communication télévisée ou numérique. La criminalisation de l'ennemi qui transforme la frontière participe également à la mutation de la guerre.

"[La guerre] n'oppose plus des groupements humains à l'intérieur d'un ordre spatial concret, fondé sur un ordre global, mais elle les oppose pour ainsi dire à l'intérieur de ce que l'on pourrait appeler un ordre moral universel où les bons cherchent à exterminer les méchants. De phénomène politique, la guerre devient en quelque sorte un phénomène théologique où s'opposent le bien et le mal. [...] La guerre classique avait une finalité purement existentielle : survivre ou préserver le cadre général garantissant la survie. La guerre moderne a une finalité morale ou théologique : triompher sur le mal absolu."²³

La guerre rangée comme processus social naturel est morte.

Les deux évolutions que nous venons de retracer se sont réalisées. Le monde s'en trouve transformé en profondeur. L'ordre westphalien n'est plus; il nous est même incompréhensible. Les idées de Schmitt qui s'inscrivaient dans son cadre seraient donc dépassées. La vérité qu'il soulevait serait définitivement datée. Un nouvel arsenal critique est nécessaire.

²² Hassner, Pierre, *Par-delà le totalitarisme et la guerre*, in *Esprit*, décembre 1998

²³ Campagna, Norbert, *Le droit, la politique et la guerre*, Montréal, Presses de l'université Laval, 2004, p.142

Julien Freund cite dans sa préface à *La notion de politique* l'extrait suivant de la main de Carl Schmitt :

"Qui puis-je donc reconnaître enfin comme mon ennemi? Manifestement celui-là seul qui me met en question. En tant que je le reconnais comme mon ennemi, je reconnais qu'il me met en question. Mais qui peut véritablement me mettre en question? Il n'y a que moi-même. Ou encore mon frère. C'est cela. L'autre est mon frère. L'autre se trouve être mon frère, et mon frère se trouve être mon ennemi. Adam et Eve avaient deux fils, Caïn et Abel. Ainsi commence l'histoire de l'humanité. C'est ainsi que nous apparaît le père de toute chose. [...] On se classe d'après son ennemi. On se situe d'après ce que l'on reconnaît comme son ennemi. [...] L'ennemi est la figure de notre propre question."

On retrouve le thème développé par Victor Hugo dans *La conscience*. La figure de Caïn semble s'imposer à qui traite de l'ennemi.

Cette notion est plus anthropologique que politique. Le dépassement des conceptions politiques de Carl Schmitt, par la destruction de l'ordre westphalien est consommé. Reste donc l'angle anthropologique pour comprendre en profondeur les relations existant entre la désignation de l'ennemi et l'ordre spatial.

La figure de René Girard s'impose alors.

Troisième partie

La rivalité anthropologique : le retour de l'ennemi

René Girard s'est intéressé très tôt à la violence au sein des sociétés. Il a développé l'idée que toute société se constituait grâce à la limitation de la violence d'origine mimétique. Son approche résolument anthropologique tend à démontrer que la vie des hommes est, de façon incontournable, soumise à la violence. Dès lors, la rivalité et l'adversaire sont deux notions qui conditionnent le politique. A plus forte raison, la relation entre le politique et l'espace.

La guerre que les Etats-Unis mènent contre le terrorisme répond à cette logique. La transformation post-moderne du monde que nous avons décrite dans la partie précédente a réalisé une mutation complète de l'ennemi et du territoire. Les réalités liées aux rivalités mimétiques imprègnent directement la recomposition politique du début du XXI^{ème} siècle. L'existence d'un ennemi repérable reste un phénomène majeur dans le réaménagement de la relation géographie-politique.

A) Vérité anthropologique : la rivalité mimétique à l'origine de la civilisation

René Girard aborde le problème de la rivalité sous un angle complètement différent de celui de Carl Schmitt. Reconnaisant la centralité anthropologique du conflit, il distance les conceptions schmittienne en décrivant les voies d'un dépassement possible de la rivalité.

1) Du désir mimétique au bouc émissaire : le schéma girardien

Pour bien comprendre ce que la lecture de René Girard peut apporter à notre sujet, il convient, tout d'abord, de synthétiser la théorie qu'il défend. Malgré les limites réductrices de l'exercice, on peut l'approcher en distinguant six notions fondamentales.

Le désir mimétique

Le premier apport de René Girard est de démontrer que le désir n'est pas autonome. Il se construit par le biais de l'imitation d'un tiers. Le désir est par nature mimétique.

Si A convoite un objet, son attirance pour l'objet nous le rend enviable. Le désir de A avive celui de B quand il ne le fait pas naître. Un objet est d'autant plus séduisant qu'un tiers le convoite. Le désir mimétique, loin d'exprimer une nécessité intérieure, se forme par la reproduction du comportement d'un modèle; il s'oppose à l'idée d'indépendance souveraine de l'individu.

Ainsi, Emma Bovary ne cherche, dans sa quête adultérine de l'amour romantique, qu'à imiter les romans qu'elle a lus. Dans le *Rouge et le Noir*, Julien Sorel ne devient le précepteur de Monsieur de

Rénal qu'en raison de la volonté de ce dernier de copier Monsieur Valenod, l'autre notable de Verrières. Le désir s'affirme donc dans l'imitation. Le tiers qu'on imite devient un médiateur.

La médiation

René Girard distingue deux types de médiations : la médiation externe et, la plus dangereuse, la médiation interne.

Don Quichotte qui a choisi pour modèle Amadis de Gaule, héros littéraire, est soumis à une médiation externe. Il ne risque ni de rencontrer son modèle, ni de voir Amadis ravir l'objet de son désir.

A l'inverse, Monsieur de Rénal voit tous les jours son voisin Valenod. La proximité des deux protagonistes soumet leurs désirs à une médiation interne puisqu'elle se joue dans un milieu très resserré où tout le monde se connaît. Ni l'un, ni l'autre ne peuvent échapper à la présence de son modèle ou de son imitateur, avec, pour conséquence dangereuse, la naissance d'une rivalité mimétique.

La rivalité mimétique

Le désir mimétique a deux faces. D'un côté, il incite à l'émulation et permet l'éclosion d'une culture partagée. De l'autre, il stimule une concurrence croissante entre le modèle et son imitateur. La *mimésis* peut tourner à la rivalité.

En effet, lorsque nous nous mettons à désirer l'objet que A convoitait, ce dernier se persuade de l'intérêt à s'approprier l'objet en question. Son désir s'en trouve renforcé. Par conséquence directe, le nôtre aussi. Le modèle imite son imitateur et inversement. Le renforcement du désir de chacun pour le même objet déclenche une rivalité, tant la crainte de voir échapper l'objet à sa convoitise gagne les protagonistes de ce drame mimétique. A l'imitation, succède la rivalité. A la rivalité, la haine. La violence devient le recours ultime pour trancher le conflit.

Inscrite dans le comportement humain, la rivalité mimétique est naturelle. Elle est présente dans tous les mythes antiques de Caïn et Abel à Romulus et Remus.

La rivalité est d'autant plus aiguë que le modèle et son imitateur sont proches. La rivalité entre Don Quichotte et Amadis est nulle. Celle entre Monsieur de Rénal et Valenod réelle et incontournable. La médiation interne est donc celle qui charrie à sa suite la plus grande violence potentielle.

Ce n'est donc pas un hasard si Caïn finit par tuer Abel.

Le bouc émissaire

La crise violente liée au mimétisme guette toute société. Le risque qu'elle se généralise est réel tant la contamination mimétique peut s'étendre de proche en proche. Afin de conjurer le déclenchement de la violence de tous contre tous, comme Hobbes a pu le décrire dans l'état de nature, un

mécanisme de détournement s'est mis en place. La plupart des mythes le décrivent, les religions archaïques en sont nées.

Le détournement a consisté à focaliser sur une seule personne la violence qui germait. Un bouc émissaire a ainsi été désigné à la violence collective. Son meurtre a permis de purger la société de toute la violence contenue dans la rivalité mimétique exacerbée.

A chaque apparition des prémisses d'une crise mimétique, les religions archaïques ont appelé à réitérer ce meurtre collectif fondateur qui permettait la survie de la société.

Elles ont perduré tant qu'elles ont pu maîtriser la crise sacrificielle. Le fonctionnement du mécanisme repose sur la croyance des hommes en la culpabilité du bouc émissaire dans la montée de la violence. L'innocence du bouc émissaire est inconcevable.

L'origine de la culture

René Girard indique clairement que les sociétés, jusqu'à la révélation chrétienne, reposent sur le meurtre fondamental d'un bouc émissaire. Leur cohésion est assurée par cet événement qui conjure le retour de la violence de tous contre tous.

Lors d'une crise mimétique :

"La seule réconciliation possible, le seul moyen [...] de sauver la communauté de l'autodestruction, c'est la convergence de cette colère et de cette rage collective vers une victime désignée par le mimétisme lui-même et unanimement adoptée. [...] Le mécanisme du bouc émissaire canalise la violence collective contre un membre de la communauté choisi de façon arbitraire, et cette victime devient l'ennemi de la communauté tout entière, qui *in fine* est réconciliée.²⁴"

Ce schéma sous-entend qu'il n'existe pas de société qui n'ait eu recours au meurtre du bouc émissaire pour croître en repoussant la menace d'un déchaînement de violence collective. L'ordre social est précédé par ce mécanisme. La culture ne s'entend pas sans ce socle. Elle ne s'épanouit qu'à la suite d'une mort sanglante.

Le politique aussi. Ce que dévoile René Girard est donc la nature sociale existentielle de la désignation de l'ennemi. Dans les sociétés archaïques, la possibilité du politique est liée à la notion de l'ennemi. *A fortiori*, la relation de l'espace et du politique est conditionnée par l'ennemi.

Le dévoilement biblique

Or, ce que René Girard découvre au terme de son chemin intellectuel, c'est que le meurtre du bouc émissaire peut être dépassé. Cette possibilité est présentée par le judaïsme et le christianisme. La

²⁴ Girard, René, *Les origines de la culture*, Paris, Desclée de Brouwer, 2004, p.76

révélation biblique appelle à la sortie du mythe parce que le meurtre sacrificiel est celui d'un innocent.

La renonciation au sacrifice ne suffit cependant pas pour conjurer la violence. Si l'on délaisse le sacrifice qui assure la cohésion sociale et éloigne la guerre généralisée, il est indispensable de renoncer aussi à l'exercice individuel de la violence. La tradition judéo-chrétienne invite ainsi à substituer la charité évangélique à la logique de la rivalité.

René Girard souligne à quel point cette révolution biblique a transformé les hommes. La violence mimétique existe encore. Mais si les lynchages peuvent temporairement renouer les liens sociaux, le recours au mythe n'est plus possible : personne ne croit en la culpabilité du bouc émissaire une fois l'évènement terminé. Pour tous, les sorcières de Salem étaient bien innocentes.

Cette découverte bouscule radicalement la conception archaïque du politique. L'ennemi qui s'est transformé en bouc émissaire était donc innocent. La culture et le politique sont donc fondés sur un crime.

La révélation chrétienne oblige à repenser le politique. Il exige par-dessus tout une renonciation individuelle à la violence.

L'homme n'étant pas angélique, cette exigence éthique est impossible à obtenir collectivement. C'est pourquoi, comme pis-aller, les clercs derrière lequel se mobiliseront tous les scholastiques chercheront à limiter l'usage de la violence en instituant la notion de guerre juste. L'un des axes majeurs de développement des Etats se fera selon cette perspective de la légitimité du recours à la violence.

Force est de constater que cela ne suffit plus. La déchristianisation des pays occidentaux a entraîné un rejet du cadre moral qui sous-tendait la volonté de restreindre l'usage de la violence. La doctrine de la guerre juste est contestée depuis l'instauration de l'ordre westphalien. L'effacement de ce dernier, ne semble pas susciter un regain en faveur de la guerre juste (on pourra cependant s'interroger sur la crise de légitimité qu'ont dû affronter les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Espagne ou l'Italie lors de la seconde guerre du Golfe. N'est-ce pas un signe?).

Parallèlement, les conversions individuelles au renoncement à la violence marquées par la conversion au Christ (dans la perspective catholique de René Girard) ne semblent pas s'accélérer.

Dès lors, l'analyse de René Girard souligne la situation paradoxale dans laquelle se meut le monde. La révélation chrétienne permet de dessiner un monde où il serait possible de penser le politique sans ennemi. Les difficultés que rencontrent les Eglises interdisent la réalisation de cette perspective. Le monde semble revenir aux temps archaïques au cours desquels la cohésion sociale ne pouvait s'entendre sans le ciment de l'ennemi, personnalisé dans le bouc émissaire, rituellement

sacrifié. L'époque contemporaine serait donc celle du retour de l'ennemi comme facteur politique. Elle s'inscrirait géographiquement selon la logique d'implantations des sociétés.

La désignation de l'ennemi au travers du bouc émissaire serait donc un facteur géopolitique.

La guerre contre le terrorisme qui inaugure les violences du XXI^{ème} siècle paraît répondre à ce schéma.

2) Le terrorisme comme rivalité mimétique exacerbée :

Le schéma que pose René Girard permet de décrypter le monde contemporain. Il permet notamment de mieux comprendre les ressorts du terrorisme.

Le dépassement de la guerre classique qui voit s'opposer deux adversaires symétriques, partageant une même conception générale du monde, a entraîné la réapparition de la guerre asymétrique.

Celle-ci semble poser un problème important. L'imitation semble impossible entre un acteur trop puissant et son opposant trop faible. A y regarder de près, on décèle pourtant tous les signes d'un comportement où le mimétisme reste central.

Les analyses de René Girard nous invitent à ne pas aborder ces antagonismes en termes de différences mais plutôt selon la perspective de la convergence. La plupart de ces conflits éclatent à une époque où la standardisation des modes de vie n'a jamais été aussi poussée. L'occidentalisation des comportements, le succès de l'économie de marché et la puissance des médias ont universalisé les envies. Les écarts de développement ont, en retour, intensifié le ressentiment de ceux qui n'accèdent pas aux objets que les relais médiatiques ont présenté à leur convoitise. Dès lors, le recours à la violence semble être la seule réponse possible. Ce qui prédomine chez les adversaires réside dans leur ressemblance. Un Chiite et un Sunnite Irakiens sont presque des doubles : ils partagent une même langue, une même terre.... De même, Ben Laden est bien plus proche d'un riche occidental qu'Ibn Seoud l'était du Roi Georges V. Et tous convoitent les mêmes objets...

René Girard nous invite ainsi à comprendre les conflits actuels comme les périodes de transitions entre des rivalités mimétiques exacerbées et leur résolution violente. On cherche un exutoire. Cela passe soit par la brutalité généralisée soit par la désignation d'un bouc émissaire.

La mobilisation contre le grand Satan américain s'assouvit dans le meurtre d'un citoyen d'outre-atlantique. En réponse, Washington désigne l'ennemi contre lequel il convient de s'unir : la guerre contre le terrorisme n'aura pas de fin tant que le bouc émissaire n'aura pas été mis à mort. Parallèlement, les ennemis deviennent des criminels. Ils ne sont pas des adversaires avec lesquels on peut se comparer : ils sont responsables de forfaits pénalement répréhensibles. L'opposition entre rivaux s'est transformée en lutte du bien contre le mal. Le concurrent est un malfaiteur nécessairement coupable qu'il faut châtier. Le bouc émissaire est en place. La violence peut se déchaîner contre lui.

La vindicte a le privilège de resserrer la cohésion des communautés nationales. Les Palestiniens sont unanimement anti-américains quand les Américains n'ont pas de plus grand adversaire que le terrorisme. En ce temps d'effacement relatif de l'influence du christianisme en occident, le mécanisme du bouc émissaire redevient la barrière ultime contre la guerre généralisée.

On voit donc que les bouleversements pressentis par Carl Schmitt ont une résonance anthropologique. Mais une différence de taille s'est insinuée. Le phénomène n'est pas politique par nature, il est anthropologique. S'il a une influence politique, c'est par contrecoup, par influence, non par essence.

La vérité que Schmitt a cru politique, en raison de la structure très particulière de l'ordre westphalien est en fait de nature anthropologique. C'est donc différemment qu'il interfère dans la vie des Etats.

René Girard assure que :

"La violence inassouvie cherche et finit toujours par trouver une victime de rechange. A la créature qui excitait sa fureur, elle en substitue une autre qui n'a aucun titre particulier à s'attirer les foudres du violent, sinon qu'elle passe à sa portée.²⁵"

Ce n'est donc pas un hasard si le terrorisme est désigné comme bouc émissaire par les Américains. La puissance médiatique des Etats-Unis donne une influence mondiale à la désignation de ce nouvel ennemi.

B) Recomposition du monde autour de l'ennemi terroriste

Les attentats du 11 septembre ont réintroduit dans l'analyse politique l'importance de l'adversaire. La déclaration de guerre au terrorisme est symptomatique : ce furent des activistes occidentalisés et proches, un temps, des services américains (cf. le financement des Afghans par la CIA) qui commirent les attentats les plus spectaculaires. Ces actes forment finalement la revanche de doubles. En retour, l'opinion publique exige la mise à mort de boucs émissaires.

La fin de l'ordre westphalien est bien réalisée. L'ennemi schmittien est remplacé par le rival girardien. Le double mimétique a une influence politique qui transforme le monde. La désignation de l'ennemi par la puissance dominante se propage chez ses alliés et entraîne une recomposition géopolitique.

²⁵ Girard, René, *La violence et la sacré*, Paris, Grasset, 1989, p.11

1) Mimétisme et politique : la désignation de l'ennemi par la puissance dominante

Ignacio Ramonet, rédacteur en chef du *Monde Diplomatique*²⁶, s'inquiétait en 1997 de la disparition de la notion d'ennemi.

" Dans ce nouveau contexte géopolitique, une notion fondamentale paraît sérieusement brouillée : celle de l'adversaire, de la menace, du danger. Ce concept a vu sa signification s'altérer sans que l'on sache désormais qui il désigne exactement. Qui est l'ennemi? [...] Or, ces réponses demeurent fondamentales et structurantes pour tout régime politique, et en particulier pour le régime démocratique. Elles conditionnent la définition d'un système de sécurité capable de se préserver et de prévenir les crises. Elles lui permettent, surtout, de construire un discours sur sa propre identité²⁷".

Les attentats du 11 septembre répondent à cette question. Les Etats-Unis ont engagé une guerre contre le terrorisme. Cette stratégie a réorienté la politique américaine autour de la prise en compte du nouvel ennemi désigné.

Le réaménagement de la politique étrangère des Etats-Unis a été très rapide. Dès le 26 octobre 2001, le *Patriot Act* a été adopté. La loi officialisait la désignation du nouvel ennemi. La redéfinition des stratégies particulières de l'Etat américain s'en est suivie. C'est ainsi qu'une stratégie de sécurité nationale, une stratégie nationale pour la sécurité intérieure puis une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme ont été mises sur pied.

Cette stratégie globale de sécurité se réarticulait autour des notions de défense des valeurs démocratiques et de renforcement des alliances anti-terroristes visant à lutter contre les réseaux très en amont. Elle prévoyait un redéploiement de l'OTAN vers la prise en compte des intérêts nationaux et un renforcement des capacités de renseignement. Cela s'appuyait sur un effort général visant à développer une société mondiale fondée sur le libre échange, le progrès économique et démocratique et l'apaisement des conflits régionaux.

Le but de la nouvelle politique stratégique est ambitieux. Il s'inscrit dans le cadre d'un discours simple, à vocation universelle, qui vise à fixer une politique compréhensible par l'opinion américaine. Un nouveau paradigme doit pouvoir s'imposer comme la théorie de l'endiguement permis de justifier la lutte contre le communisme. Cette ambition permit à un président mal élu de rassembler le peuple autour de lui.

La politique américaine est donc toute entière tournée contre l'ennemi qui l'a frappée. Il s'agit d'identifier les boucs émissaires dont le sacrifice permettrait, un temps, le retour à la paix sociale.

²⁶ Il est intéressant de voir à quel point une frange importante de l'extrême gauche s'intéresse à Carl Schmitt et globalement à la désignation de l'ennemi. Le décisionisme schmittien semble donner une raison d'exister à l'idée de révolution.

²⁷ Ramonet, Ignacio, *Géopolitique du chaos*, Paris, Galilée, 1997, p.19

Les yeux se sont tournés vers l'Afghanistan en même temps qu'ils se détournèrent de l'Arabie Séoudite.

Or la logique américaine a rencontré un écho très favorable chez l'ensemble des alliés des Etats-Unis. La solidarité s'est exprimée notamment au travers d'un schéma qu'on croirait tout droit sorti de l'œuvre de René Girard. Le rapprochement qui existait déjà entre eux était dû au partage d'un désir commun qui se traduisait par l'extension de la société de consommation de masse. L'attaque ressentie par les Etats-Unis l'a été avec une intensité équivalente par tous les Occidentaux. Dès lors, le terrorisme se présentait comme le bouc émissaire qui menaçait la stabilité de la société mondialisée.

Gilbert Achcar, collaborateur du *Monde diplomatique*, introduit ouvertement cette idée dans un passage inspiré de son ouvrage *Le choc des barbaries* :

"En réalité, l'intensité exceptionnelle des émotions suscitées par la destruction des tours jumelles de Manhattan relève au premier chef de ce que l'on pourrait appeler la compassion narcissique : celle qui s'émeut beaucoup plus des calamités qui frappent les semblables que de celles des populations dissemblables. [...]

C'est la compassion narcissique, en plus de la volonté servile de manifester sa solidarité zélée avec son "parrain", qui explique que l'UE ait décrété une journée de deuil et 3 minutes de silence pour 6000 victimes.

[...]La surdramatisation des attentats du 11 septembre était aussi, et surtout, le produit de l'action délibérée des médias de la société du "spectacle mondial", ce corollaire du marché mondial qu'avait annoncé Guy Debord.²⁸"

Nous ne partageons pas le jugement de valeur sur la servilité supposée de l'Union Européenne, ni le zeste de théorie du complot qui baigne les considérations médiatiques. Pour autant, nous pensons que Gilbert Achcar met intelligemment le doigt sur la nature mimétique du comportement des Européens vis-à-vis des Américains dans l'après 11 septembre.

Nous assistons donc à un double mouvement mimétique. D'un côté, des terroristes passent à l'action pour avoir trop désiré ce que convoitaient les Etats-Unis et pour s'en être sentis exclus. De l'autre, les alliés des Etats-Unis semblent se rapprocher de leur modèle parce qu'en pleine montée de la rivalité mimétique (les conflits politiques sur la multipolarité et les controverses commerciales se sont accentués au cours des années 90), la figure salvatrice du terroriste comme bouc émissaire est soudain apparue. La lutte contre ce dernier devient ainsi le rempart qui

²⁸ Achcar, Gilbert, *Le choc des barbaries*, Paris, Editions complexe, 2002, pp.30-34

préservera la société globalisée de la violence de tous contre tous. L'observation des inflexions des politiques anti-terroristes des alliés des Etats-Unis semble effectivement dessiner ce paysage.

2) Le monde vu par les alliés est transformé par l'ennemi des Etats-Unis

Après les attentats contre le *World Trade Center*, les Etats occidentaux ont repensé leurs analyses stratégiques à la suite des Etats-Unis. Cela s'est traduit par l'accentuation de la prise en compte du terrorisme. Ce mouvement a débuté par les organisations internationales. Cette réalité témoigne, dans un *monde globalisé*, de l'importance géopolitique de la désignation de l'ennemi pas la puissance dominante.

L'OTAN a ainsi mis en œuvre son article 5 pour la première fois au lendemain de l'attentat du *World Trade Center*. Cela démontre le caractère éminent de la crise. L'opération contre l'Afghanistan ayant été lancée dès l'hiver 2001, elle a entamé aussitôt la réflexion sur la transformation de ses doctrines pour s'engager dans la lutte contre le terrorisme. Ce processus a atteint un premier résultat lors du sommet de Prague en 2002 par l'adoption d'un concept militaire de lutte contre le terrorisme. A cette occasion, il a été rappelé que le terrorisme "constituait une menace grave et croissante pour la population, les forces et le territoire des pays de l'Alliance, ainsi que pour la sécurité internationale". Le concept militaire mis sur pied prévoit la possibilité de mener des actions offensives contre des terroristes et prévoit l'extension de la coopération tant au sein de l'Alliance qu'avec des partenaires majeurs comme la Russie.

L'ONU n'est pas en reste puisque son ralliement à la guerre contre le terrorisme date du 28 septembre 2001. Par sa résolution 1373, elle a en effet invité les Etats membres à empêcher le financement de actes terroristes et à s'assurer que les terroristes et leurs commanditaires soient arrêtés et jugés. Cette résolution a permis la création d'un Comité contre le terrorisme (CCT) qui incite notamment à la coopération internationale des services de police et de justice.

Bien qu'avec un peu de retard, l'Union Européenne a elle aussi intensifié son action contre le terrorisme. En juin 2002, la déclaration finale de Madrid indiquait que "la lutte contre le terrorisme resterait un objectif prioritaire de l'Union et un des principaux volets de sa politique extérieure."

Bien que cela ait été inscrit dès le traité de Maastricht dans son article 29 (la lutte contre le terrorisme relevant du 3^{ème} pilier), cette réaffirmation du danger terroriste indique une inflexion : elle souligne que le terrorisme n'est plus seulement une affaire pénale mais qu'elle touche directement les intérêts stratégiques de l'Union que vise à défendre le deuxième pilier. Il y a un changement de portage. Le terroriste est devenu l'Ennemi.

Les Etats, à titre individuel, ont également suivi le mouvement initié par les Etats-Unis.

La Grande-Bretagne a renforcé son arsenal législatif pour lutter contre le terrorisme (*anti-terrorism, crime and security act* en 2001). La liberté donnée à tous les extrémistes de s'exprimer a été revue : l'arrestation de l'Imam intégriste Habou Hamza le 28 mai 2004 témoigne du changement d'attitude vis-à-vis du terrorisme. Militairement, un nouveau chapitre a été ajouté en 2002 à la *Strategic Defense Review* pour prévoir la réorganisation de la politique de défense britannique et l'adapter à la menace terroriste. Cette nouvelle prise en compte s'est spatialisée par le biais de l'intervention en Afghanistan mais également par la guerre en Irak puisque le discours politique britannique s'est focalisé sur les liens supposés du régime avec *Al Quaida* et la présence d'armes de destruction massive.

L'Allemagne a conduit une révision de son code pénal pour permettre, notamment, la poursuite d'organisations basées à l'étranger. Les débats ont également abordé le rôle de la Bundeswehr dans la protection antiterroriste. Ces débats n'ont pas abouti (malgré les perspectives du Mondial de football en juin 2006), mais le seul fait qu'ils aient pu se tenir indique à quel point les Allemands se concentrent sur la prise en compte de l'ennemi terroriste. C'est encore l'intervention des forces spéciales allemandes en Afghanistan qui traduit le mieux l'influence de l'ennemi dans les conceptions géopolitiques de l'Allemagne.

La France tient une position particulière. Son histoire récente (1986 – 1995) l'avait déjà contrainte à renforcer la fonction stratégique de protection face au terrorisme. Les attentats du 11 septembre n'ont fait que confirmer les orientations prises. Cependant, son action reste très marquée par la dualité historique existant entre, d'un côté, une action judiciaire organisée autour de la section anti-terroriste du juge Bruguière qui a recours à des unités spécialisées comme le GIGN ou le RAID, de l'autre, les actions de nature plus militaire qu'ont pu mener les services de renseignement (DGSE, DST). La nouveauté pourrait être dénichée dans la participation effective des forces spéciales à des actions ouvertement anti-terroristes depuis 2001 en Afghanistan ou par le regain doctrinal autour de la guerre asymétrique.

Les attentats de Madrid en mars 2004 et de Londres en juillet 2005 ont permis une accélération du renforcement des dispositifs législatifs. Cela a débouché sur la loi anti-terroriste du 23 janvier 2006 qui renforce la liberté d'action de l'Etat et sur le Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme présenté le 7 mars 2006 par le Premier Ministre.

Le monde occidental a donc assisté depuis le 11 septembre 2001 à une mobilisation généralisée contre le terrorisme dénoncé comme ennemi par la puissance américaine, durement éprouvée.

Les doctrines de protection ont été adaptées mais surtout les pays occidentaux ont été amenés à repenser une partie de leurs politiques globales pour mieux prendre en compte l'ennemi terroriste.

Cela s'est traduit par l'intervention anti-taliban en Afghanistan. Nous assistons donc bien à une traduction géopolitique de la désignation de l'ennemi.

La couverture médiatique des attentats contre le *World Trade Center* a accentué la prise en compte mimétique du conflit qui s'ouvrait. L'instinct de protection a incité politiques et spectateurs à s'unir contre l'ennemi qui menaçait l'équilibre de la société transnationale standardisée. Le terroriste est apparu comme le bouc émissaire tout désigné. La disparition du *jus publicum* européen cher à Carl Schmitt fut alors patente : ce n'est pas une guerre classique que les Etats occidentaux ont déclenché, mais une opération internationale de police où il s'agissait moins de détruire un ennemi que de neutraliser un criminel.

Nous assistons donc bien à un changement de paradigme. La désignation de l'ennemi ne semble donc plus avoir l'influence politique que lui prédisait Carl Schmitt. En revanche, on sent bien que le rival mimétique décrit par René Girard gît au cœur du conflit que l'effondrement des tours jumelles symbolise. Son existence est un facteur géopolitique central.

CONCLUSION

Difficile définition que celle de la géopolitique! Balançant entre déterminisme et analyse spatiale des représentations, la discipline a quelque mal à tracer une voie qui ne l'invite ni dans l'impasse de la géopolitique allemande des années 30, ni dans la pure philosophie politique. Dès lors, circonscrire la notion de facteur s'avère une gageure. A moins que l'on ne retienne de la géopolitique que son ambition de décrire le plus largement possible le monde. S'extirpant de la discipline en même temps que du déterminisme, elle devient alors un exercice de culture générale où facteur signifie influence. Chercher à savoir si la désignation de l'ennemi est un facteur géopolitique revient à se demander si l'ennemi a une influence sur le monde tel qu'on le pense.

A cette question, tous les géopoliticiens classiques de Ratzel (si tant est qu'on puisse effectivement l'inclure dans cette population qui n'a pu naître qu'après 1916) à Haushofer semblent répondre par l'affirmative. La conscience qu'ils avaient d'un adversaire guide même les constats qu'ils émettent. Les universitaires et hommes politiques qui réhabilitent le genre à partir des années 70 ne diffèrent pas de leurs aînés. Victor Hugo n'avait pas tort lorsqu'il exposait dans *La conscience* son intuition géopolitique de la crainte.

Cependant c'est au sens large que la désignation de l'ennemi a des conséquences géopolitiques. En première approche, on pouvait croire que la théorisation du critère politique autour de l'axe ami/ennemi de Carl Schmitt nous permettrait de distinguer le poids exact de ce facteur dans l'organisation de l'espace.

L'étude nous laisse plutôt penser que si Schmitt a lui aussi une intuition très forte, l'écroulement du modèle westphalien au cours du XX^{ème} siècle ne permet plus d'aborder le problème sous son prisme.

En revanche, Carl Schmitt nous incite à revenir aux fondements anthropologiques que René Girard a dégagés à partir des années 60. Ces dernières analyses sont éclairantes.

La notion d'adversaire est au cœur de nos sociétés; elle scelle la cohésion politique des communautés. En effet, la mobilisation contre un ennemi désigné qui se transforme en bouc émissaire permet d'aboutir au sacrifice de ce dernier et à la conjuration de la violence généralisée.

Dans nos sociétés occidentales standardisées qui ont conscience de participer d'une communauté globale, la violence mimétique s'exaspère en raison de l'incourtournable frustration que la consommation de masse engendre. Le recours à la violence se pare alors des attributs de la légitimité. Le terrorisme répond à cette dynamique.

Les attentats du 11 septembre confirment ce schéma. En retour, les sociétés favorisées décèlent en ces terroristes démasqués la figure du bouc émissaire dont le meurtre leur permettra d'éloigner l'explosion généralisée de violence.

La désignation de l'ennemi par les Etats-Unis a pu s'appuyer sur la puissance des réseaux de communication d'outre-atlantique pour se diffuser et gagner l'adhésion des opinions qui se sentent menacées.

Les alliés occidentaux de Washington ont alors réorienté leurs politique de sécurité pour répondre à ce défi. C'est tout naturellement que l'ennemi désigné par les Etats-Unis a transformé les conceptions géopolitiques des Etats qui méconnaissaient cet adversaire au préalable.

La désignation de l'ennemi est donc un facteur géopolitique.

Cette conception n'est sans doute pas partagée par ceux qui se réclament des écoles réalistes, qu'elles appartiennent à la discipline des relations internationales ou à une nouvelle géopolitique de tendance déterministe. Le changement de *Nomos* que nous avons signalé ne serait pas réalisé.

L'ordre westphalien est peut-être encore un repère pour certains. Nous partageons de notre côté l'analyse de Robert Kagan (quel que soit son niveau de provocation inavoué). Vénus semble, pour longtemps, bénéficier des attentions des Européens. L'ennemi n'est pas politique; il réside en nos doubles. Il agit sur les conceptions que l'on se fait du monde. Il pèse sur son organisation. Chercher ailleurs qu'en nous même la solution ne nous apparaît pas être la meilleure solution. Même au fond de son caveau, Caïn savait que l'œil le menaçait.

*"Quand il se fut assis sur sa chaise dans l'ombre
Et qu'on eut sur son front fermé le souterrain,
L'œil était dans la tombe et regardait Caïn."*